

DAX MAGAZINE

LES INFORMATIONS DE LA VILLE DE DAX

N° 52 MAI 2023

NOUVEAU LOGO



DOSSIER P.5

Végétalisation du centre-ville

P.4 Un nouveau logo qui s'inspire des symboles forts de Dax

P.6 Des travaux qui ont transformé le quartier de l'Estey

P.10 Mise en place du dispositif de participation citoyenne

ÇA C'EST DAX!



A l'occasion du premier festival Têtes en l'air, qui avait lieu du 22 au 24 mars dernier, plus de 600 personnes ont participé à la réalisation des pièces en carton destinées à la construction du château fort de Dax, création de l'artiste Olivier Grossetête. Plus de 800 personnes ont apporté leur contribution samedi 23 mars à l'édification de la structure tout au long de la journée. Dimanche 24 mars, 2500 enfants et adultes ont pris part activement à la démolition de cette magnifique œuvre éphémère.

© Clément Ganby

Tirage à 17 000 exemplaires • Directeur de la publication : Julien Dubois • Rédaction : Direction de la communication, Cabinet du Maire • Création : RC2C • Mise en page Service Communication de la Ville de Dax • Photo de couverture : Service communication Ville de Dax • Impression : Imprimerie Laplante • Dépôt légal à parution • La Ville de Dax a choisi une communication éco-responsable • Ce document a été imprimé avec des encres végétales sur du papier PEFC, certifié éco-label européen par une imprimerie « Imprim'vert », certifiée PEFC.



LE TRI
+ FACILE





© Clément Garby

« Un nouveau logo, pour renouer avec l'identité dacquoise »

Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax

Nous avons souhaité changer le logo de la Ville de Dax. Vous le découvrirez en exclusivité dans ces colonnes. Devant plusieurs témoignages d'administrés comprenant mal la symbolique du logo créé en 2010, il nous est apparu nécessaire d'évoluer vers un nouveau logo, dans lequel nos concitoyens se reconnaîtraient mieux. D'où le choix de s'inspirer du blason historique de Dax et d'adopter la couleur rouge qui aujourd'hui se confond avec l'identité dacquoise, en lieu et place du rose et du gris.

Alors que les travaux de la rue Neuve avancent, nous allons engager une nouvelle étape pour embellir le centre-ville en y favorisant une « touche verte » bien plus prononcée qu'aujourd'hui. Nous allons ainsi végétaliser nos rues et y développer des plantations en pleine terre et en pots. Ce choix assumé, de « construire une ville plus verte », a aussi été fait pour la place Camille Bouvet. Nous vous convions, à cet égard, à une seconde réunion publique qui se tiendra le lundi 17 juin, afin de vous présenter l'avant-projet sur lequel nous avons travaillé.

Lors de mes vœux à la population, j'avais annoncé que la Ville ne se déroberait pas pour renforcer les moyens de sécurité, bien que cette compétence relève de l'Etat. Nous allons ainsi mettre en place un dispositif de « participation citoyenne » qui, fondé sur une vigilance accrue des habitants des quartiers, va permettre de mieux lutter contre la délinquance et les cambriolages. Nous avons prévu, en outre, d'installer de nouvelles caméras de vidéoprotection, dont on sait combien elles sont utiles pour lutter contre l'insécurité.

Dans 1 mois, se dérouleront les élections européennes. Dans mon rôle de Maire, j'appelle chacun à se rendre aux urnes et vous informe que la Ville crée 2 bureaux de vote supplémentaires pour faire face à la croissance démographique de la commune.

Le 9 Juin, aux urnes citoyens!

J. Dubois

DAX
sommaire

C'est d'actu) P. 4 à 9

Le dossier) P. 10 à 13

Retour en images) P. 14

Temporada) P. 16

Éco et commerces) P. 18

Sports) P. 19

Culture) P. 20

Le jour où...) P. 22

Talent d'ici) P. 24

Pratique et État civil) P. 25

Tribunes dacquoises) P. 26

COMMUNICATION

La ville a un nouveau logo



Le nouveau logotype valorise les valeurs emblématiques de la ville.

La municipalité a souhaité changer de logo. L'ancien logotype de la Ville, qui datait de 2010, suscitait de nombreuses interrogations de la part d'administrés qui n'en comprenaient ni la signification, ni les couleurs (grise et rose).

Un retour à des symboles historiques

Le choix de la nouvelle identité visuelle a été dicté par la volonté de rendre hommage à l'histoire et au patrimoine de Dax, en s'inspirant des symboles du blason historique. Plus lisible, plus simple, moins abstrait le nouveau logotype met en valeur la tour qui fait référence à notre passé de ville fortifiée. Le lion incarne la puissance et la sagesse, il évoque également la région Nouvelle-Aquitaine. Enfin, l'eau, qui est une composante essentielle de l'identité de la Ville, est également représentée au travers de l'onde du fleuve Adour. La ville se modernise et s'embellit sur

ses bases historiques. Le nouveau logo peut être utilisé à la verticale ou à l'horizontale, en fonction des supports, dans le but de ne pas affaiblir sa visibilité.

En cohérence avec l'image actuelle de la ville

Le nouveau logotype a une couleur unique, le «rouge» qui est associé à l'image de la ville à plusieurs titres. Le rouge est une couleur impactante, qui symbolise le dynamisme et l'engagement, l'optimisme, la vie, la FERIA, le rugby, l'audace et l'innovation. Quand l'utilisation du logotype en couleur est impossible, sur un fond très coloré par exemple, une version en noir ou blanc peut être déclinée. Le changement de logotype sera accompagné par une charte graphique pour encadrer les règles d'utilisation et une charte d'édition pour la déclinaison sur les différents supports de communication. L'entrée en vigueur du nouveau

logo sera progressive, notamment afin d'écouler, pendant une période transitoire, les stocks de papier et d'éviter le gaspillage.

Une création faite en interne pour un coût neutre

La réalisation du nouveau logo en interne, s'est révélée être la solution la plus adaptée. Cette démarche a permis d'économiser le coût d'une prestation auprès d'une agence de communication et facilite aussi les droits d'exploitation (en 2010, le logo avait coûté 21 900 €). C'est la graphiste du service communication de la Ville, Célia Fonvieille, qui a signé la création du nouveau logo. En poste depuis plusieurs années, elle dispose de la technicité requise et d'une bonne connaissance du territoire.

PLANTATIONS

Un centre-ville plus vert



Des plantes grimpantes et en pots embelliront l'espace public.

© Ville de Dax

PAROLE D'ÉLUE

Martine ERIDIA,
Adjointe au Maire
chargée de
l'environnement,
du cadre de vie et
des services à la
population



© Clément Garby

« Végétaliser le centre-ville c'est le rendre plus plaisant et plus agréable à vivre. C'est aussi une contribution supplémentaire à la lutte contre le changement climatique. »

Dans le cadre de l'aménagement du plateau piétonnier, la municipalité procède à sa végétalisation en 2024 et 2025, à l'issue des travaux d'assainissement et de voirie.

Deux types de plantation sont prévus : en pleine terre et en pots, en fonction de la typologie des endroits à végétaliser.

66 400 € pour végétaliser le centre-ville

56 emplacements potentiels ont été identifiés pour la plantation en pleine terre de plantes grimpantes rues de Borda, des Pénitents, du Mirailh, d'Eyroise, Neuve, Saint-Pierre, Saint-Vincent, Cazade et place de la Laïcité. Les plantes qui seront sélectionnées nécessiteront peu d'entretien et seront peu consommatrices d'eau, avec une croissance de la végétalisation

maîtrisée. 33 points ont été choisis dans le cœur de ville pour accueillir des plantes en pots de 100 à 120 cm de diamètre. Ils seront situés rue des Carmes, rue des Pénitents, rue de Borda, rue d'Eyroise, rue Saint-Vincent et rue Neuve. Les pots seront en matériau recyclé et recyclable. Ils seront ancrés au sol mais pourront être déplacés facilement en cas de besoin, lors d'événements comme les Fêtes par exemple. La palette ornementale sera variée et colorée selon les saisons avec, par exemple, des palmiers Areca, des citronniers, des frangipaniers, des camélias ou encore des hydrangéas.

Des pots végétalisés pour les commerçants

La municipalité fournira aussi aux commerçants qui le désirent des pots d'environ 60 cm de diamètre, garnis de végétaux, à charge pour ces volontaires de les entretenir. On les retrouvera dans les rues des Carmes, des Pénitents, de Borda, Saint-Pierre, d'Eyroise, Saint-Vincent, Neuve et de la Fontaine Chaude...

EN CHIFFRES

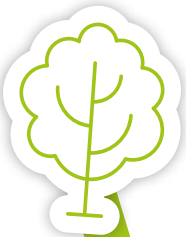
D'autres plantations sont prévues en 2024

arbres fruitiers dans les écoles Robert Badinter, Léon Gischia et Albert Pomade

150
végétaux avenue de l'Aérodrome

59
arbres, des arbustes et des vivaces rues Robert Schumann et Jean Moulin

Végétalisation et aménagement du giratoire de la gare routière



TRAVAUX

Évolution du quartier de l'Estey

La communauté d'Agglomération du Grand Dax et la Ville de Dax ont achevé d'importants travaux dans le quartier de l'Estey qui seront inaugurés le 18 mai prochain.

Les travaux ont consisté dans un premier temps en la réfection de la digue de l'Estey fragilisée par les crues successives et les épisodes pluvieux intenses, puis en un réaménagement complet des rues Jean Moulin et Robert Schumann. Le coût global de ces deux opérations s'est élevé à 1,5 millions d'euros.

› Digue de l'Estey

Les travaux de mise aux normes de la digue de l'Estey ont consisté en la réalisation d'un rideau de palplanches (plaques d'acier enfoncées profondément dans le sol) et de la création d'une voie d'exploitation qui permet aux riverains d'accéder à leurs garages. Ces travaux avaient pour objet d'améliorer la protection des riverains contre les crues de l'Adour.

› Rues Jean Moulin et Robert Schumann

Dans ce quartier, les rues Jean Moulin et Robert Schumann, qui étaient en très mauvais état ont été refaites. Il s'agit de la matérialisation des stationnements, de la désimperméabilisation des sols, de la réfection complète des trottoirs et des chaussées, de l'enfouissement des conteneurs à ordures et de l'aménagement paysager des espaces.



© Clément Garby



© Clément Garby



© Clément Garby

L'avenue de l'Aérodrome, dans sa portion située entre les boulevards Garros et Sintas est achevée. Ont été refaits les trottoirs et la chaussée avec la création d'un plateau surélevé, la plantation d'arbres et l'installation de colonnes d'ordures ménagères.

RÉSEAUX

Travaux de rénovation

L'O de l'Agglo réalise deux chantiers importants sur Dax.

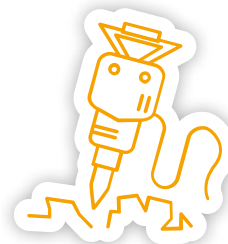
› Rue des Cités, travaux de remise à neuf des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Fin du chantier prévue à la fin du mois de juin.

› Rue du Château d'eau, réfection du réseau d'assainissement. Les travaux s'achèveront dans le courant du mois de juillet.

Toutes les infos sur la circulation, le stationnement et les accès sur grand-dax.fr

CHANTIER

Retard de livraison des travaux du Vieux Pont



Le Conseil départemental des Landes a annoncé un retard de 2 mois pour la fin du chantier de réfection du Vieux Pont. Réouverture du pont dans sa totalité à la fin juin.

Le chantier de sécurisation du Vieux Pont, non traité depuis des années, entre désormais dans sa dernière phase.

Ces travaux, sous la responsabilité du Conseil départemental des Landes, accusent un retard de deux mois. Le Département avance le fait qu'il n'avait pas prévu les crues d'hiver de l'Adour. Le décalage du renforcement des trottoirs de décembre à janvier, qu'il a décidé, a aussi occasionné un délai supplémentaire sur le planning de 3 semaines. Enfin, la création d'une voie verte souhaitée par le Grand Dax, a, elle, engendré, selon les techniciens de l'agglomération, environ 1 semaine de retard sur le programme.

Réouverture partielle début juin

Le Conseil Départemental annonce désormais une livraison du chantier à la fin du mois de juin, avec une



© Clément Garby

réouverture partielle de l'ouvrage sur une voie dans le sens sortant de Dax, envisageable dès le début de juin. La Ville de Dax a pris acte de ce retard qui lui a été officiellement annoncé, une semaine avant la date de réouverture initialement programmée.

En parallèle à ces travaux, les deux têtes de pont au nord et au

sud sont elles aussi en travaux d'aménagement. Ce chantier est piloté par le Grand Dax. L'objectif est de redistribuer les espaces entre la voiture, le vélo et les piétons et d'apaiser cette zone de circulation avec l'intégration notamment de la voie verte sur le pont. Les enrobés sur le pont et les têtes de pont seront effectués simultanément à la fin mai.



© Clément Garby

AMÉNAGEMENT

Poursuite des travaux rue Neuve

Dans le cadre du projet urbain DAX2035 et du réaménagement du centre-ville, le chantier de la rue Neuve se poursuit normalement. La rénovation des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement sont achevés et ont laissé place en avril à l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public). Les travaux de pavage ont débuté fin avril et la fin du chantier est prévue en juillet prochain.

ASSOCIATIONS

Forum des associations 31 août au stade Besson

En 2024, le forum des associations reste au stade Colette Besson, une jolie façon de fêter les 10 ans de cette structure sportive de la ville. Le forum permet aux associations de faire connaître leurs activités et au public de pouvoir choisir une discipline. Plus d'une centaine d'associations participeront. Côté nouveautés, on retrouvera un village Food Trucks pour se restaurer et se détendre, ainsi qu'un village famille avec structures gonflables, jeux de société, activités ludiques et espace pique-nique. Démonstrations et initiations se succéderont toute la journée.

✚ *Forum des associations, samedi 31 août de 10h à 18h au stade Colette Besson.*



© Archives Clément Garby

A VOS AGENDAS

Rendez-vous aux jardins

Les 1^{er} et 2 juin au parc du Sarrat les rendez-vous aux jardins auront pour thème les 5 sens, avec un parcours ludique, visites guidées, stands d'animations et de plantes.

✚ *1^{er} et 2 juin de 14h à 18h au parc du Sarrat, rue du Sel Gemme. Entrée libre. Retrouvez le détail du programme sur dax.fr.*

Rencontres botaniques

Le jardin remarquable du Sarrat accueillera la 3^e édition des Rencontres botaniques les 22 et 23 juin prochain, proposées par la Ville de Dax. Au programme, de nombreux ateliers pour enfants et adultes, des animations (concert, théâtre d'improvisation, projection de films, musique des plantes), la présence de pépiniéristes collectionneurs, d'associations et des serres municipales pour le bouturage et repiquage.

✚ *22 et 23 juin, de 14h à 18h au parc du Sarrat, rue du Sel Gemme. Entrée libre.*

✚ *Retrouvez le détail du programme sur dax.fr*

PROCHAINEMENT

ANIMATION

Les Berges éphémères reviennent en juillet



© J/PEG Studios

Du 29 juin au 4 août, la Ville de Dax en collaboration avec des associations et des partenaires renouvelle l'animation des Berges éphémères sur les bords de l'Adour. La programmation sera encore riche et variée et s'adressera à tous les publics.

Des espaces dédiés à la détente, aux loisirs, au sport et au bien-être seront proposés du lundi au dimanche, jour férié compris, de 10 heures à 20 heures.

Les matinées seront essentiellement réservées au réveil musculaire et sportif et les après-midi, de nombreux intervenants proposeront des animations culturelles, sportives, de loisirs. On retrouvera à nouveau des soirées thématiques, ainsi que les bals du vendredi soir et samedi après-midi.

Une partie de la berge sera aménagée pour recevoir un bac à sable pour les plus petits, des terrains de pétanque et un plancher multisports. De nombreux jeux seront mis à la disposition du public pour venir jouer en famille ou entre amis.

Toutes ces animations sont proposées gratuitement.

✚ *Retrouvez le détail du programme sur dax.fr*

✚ *Pour la jeunesse*

Le service jeunesse de la Ville de Dax se délocalisera du mardi au vendredi de 14h à 18h, afin d'aller à la rencontre des jeunes de 11 à 29 ans. Animations, informations et actions de sensibilisation seront proposées par l'équipe d'animateurs.

ÉLECTIONS

Rapprocher les électeurs de leur lieu de vote

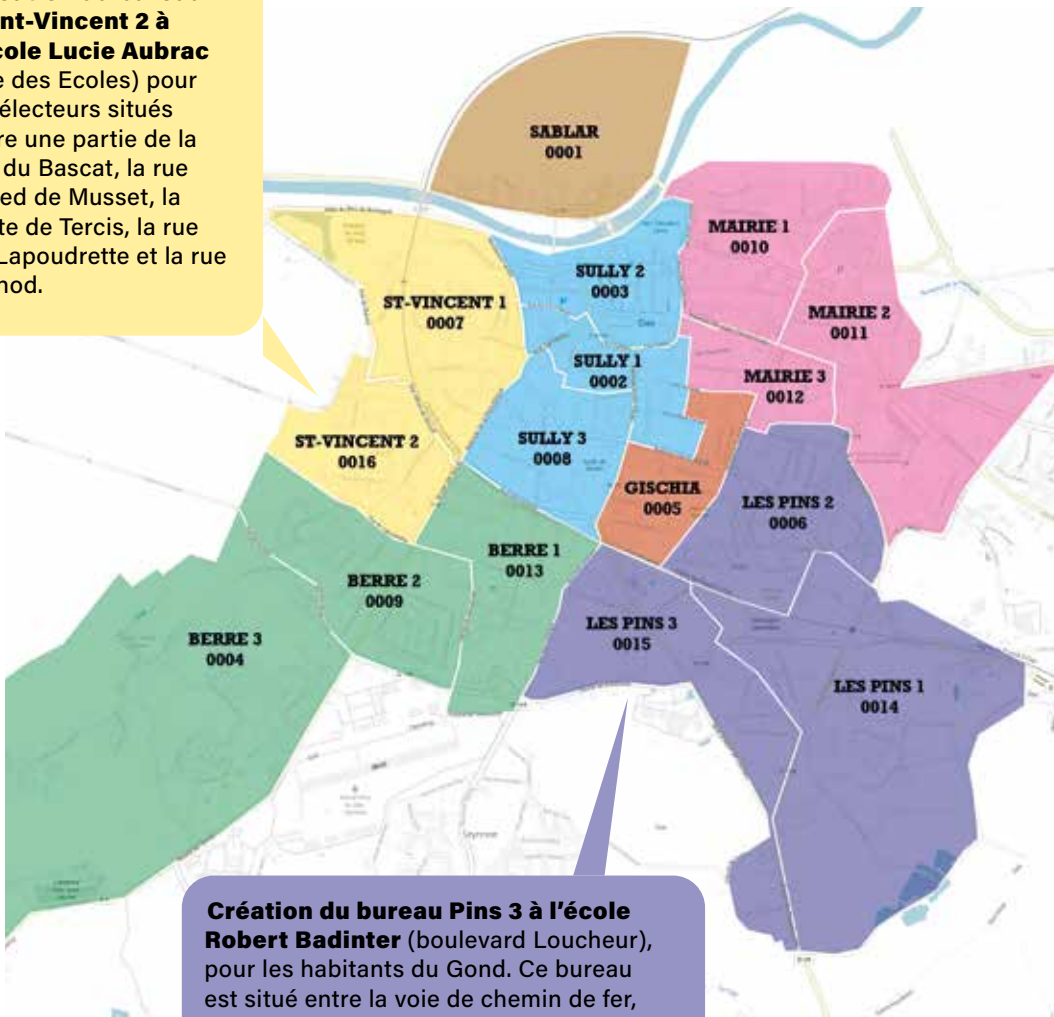


Installation de deux bureaux supplémentaires au Gond et à Saint-Vincent, pour prendre en compte la croissance démographique qui pèse sur ces deux quartiers.

- ⟩ Avec l'évolution démographique, certains quartiers dépassent les quotas d'électeurs, qui doivent se situer entre 800 et 1000 votants.
- ⟩ 1900 électeurs sont concernés par le nouveau zonage et verront leurs cartes électorales rééditées

- ⟩ Création de 2 bureaux de vote au Gond et à Saint-Vincent
- ⟩ Avec la refonte, Dax compte 16 bureaux de vote
- ⟩ Connaître son bureau de vote avec indication des rues concernées sur : [service-public.fr/particuliers/vos droits](http://service-public.fr/particuliers/vos-droits) ou sur dax.fr.

Création du bureau Saint-Vincent 2 à l'école Lucie Aubrac (rue des Ecoles) pour les électeurs situés entre une partie de la rue du Bascat, la rue Alfred de Musset, la route de Tercis, la rue de Lapoudrette et la rue Monod.



Création du bureau Pins 3 à l'école Robert Badinter (boulevard Loucheur), pour les habitants du Gond. Ce bureau est situé entre la voie de chemin de fer, la rue des cités, la route de Canarin, une partie de la rue d'Aspremont et la route de Peyrehorade, le chemin de Licaou, la rue Joseph de Laurens, la route de la Parcelle et la rue Paul Lahargou.

École Simone Veil
(rue des Vergnes)
- Sablar 1

Bureaux de vote Hôtel de Ville
(rue Saint-Pierre)
- Mairie 1
- Mairie 2
- Mairie 3

École Sully
(rue Louis Barthou)
- Sully 1
- Sully 2
- Sully 3

École Gischia
(rue Voltaire)
- Gischia 1

École Lucie Aubrac
(rue des Ecoles)
- Saint-Vincent 1
- Saint-Vincent 2

École Saint-Exupéry
(rue de la Perle)
- Berre 1
- Berre 2
- Berre 3

École Badinter
(boulevard Loucheur)
- Pins 1
- Pins 2
- Pins 3

La Ville renforce la sécurité dans les quartiers



Mise en place du projet de la participation citoyenne, création d'une brigade de l'environnement, élargissement des plages horaires et armement des policiers municipaux, renforcement de la vidéoprotection sont autant de mesures prises par la municipalité depuis quatre ans pour améliorer la sécurité des Dacquois.

La municipalité met en place le dispositif « Participation Citoyenne » dès cette année, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance et les cambriolages.

Le dispositif de « participation citoyenne », instauré par l'État en 2011, s'inscrit dans une démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, dans le but d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance. Il se traduit par la conclusion d'un protocole de participation citoyenne d'une durée de trois ans renouvelable, signé entre la Préfecture, la Ville et la direction départementale de la sécurité publique du département. Ce protocole détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.

La Ville de Dax a décidé de mettre en place cet outil de « participation citoyenne » en 2024.

6 réunions publiques sont organisées dans les quartiers aux mois de mai et juin prochain (voir les dates ci-contre) pour informer et sensibiliser les habitants au dispositif. Un bilan sera réalisé chaque année.

Quels sont les objectifs ?

Le dispositif vise à développer auprès des habitants d'un quartier une culture de la prévention de la délinquance, afin notamment de mieux lutter contre les cambriolages. Ils ne se substituent cependant pas à l'action de la Police Nationale.

Quel est le rôle du citoyen ?

Un réseau de solidarité entre voisins, structuré autour de citoyens référents animés d'un esprit civique et agissant de manière bénévole, va être mis en place dans les quartiers. Leur rôle est d'alerter les forces de police de tout comportement anormal dont ils sont témoins, de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens. Ils peuvent aussi diffuser des conseils préventifs auprès de la population et être associés à la promotion de dispositifs particuliers de prévention de la délinquance comme « l'opération tranquillité vacances ».

Comment sont choisis les référents ?

Un ou plusieurs référents sont choisis dans chaque quartier sur la base du volontariat, de la disponibilité et de l'honorabilité. Ils reçoivent une information spécifique, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention et au comportement à adopter en cas d'événement suspect et aux réflexes

à avoir lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Les citoyens référents n'effectuent pas de ronde dans leur quartier, mais sont invités à relayer tous les faits qui retiennent leur attention.

6 réunions publiques pour informer et sensibiliser

Les Dacquois intéressés par le dispositif de « participation citoyenne » sont conviés à des réunions d'information et de sensibilisation organisées dans chaque secteur de la ville :

Mardi 21 mai à 19h :

Le Gond et Cuyès (salle Amélie Charrière)

Jeudi 30 mai à 19h :

Saubagnacq et Berre (foyer de Berre)

Lundi 3 juin à 19h :

Centre-ville et Saint-Pierre (salle René Dassé)

Mercredi 5 juin à 19h :

La Torte (foyer de la Torte)

Mercredi 12 juin à 19h :

Saint-Vincent (foyer Saint-Vincent)

Mercredi 19 juin à 19h :

Sablard (foyer des Jonquilles)



POLICE MUNICIPALE

Agir pour la tranquillité publique

Les policiers municipaux sont chargés du maintien de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique sur la commune. Ils ont un rôle important de prévention qui s'exerce au quotidien au contact de la population.

Avec des moyens renforcés

À Dax, la Police municipale comprend 18 agents dont 14 sont constamment sur le terrain, pour assurer ces missions. Dans le but d'améliorer leur action, différents moyens ont été mis en œuvre depuis 2020.

La première étape fut d'augmenter les plages horaires des policiers municipaux qui sont passées de 7h à 22h du lundi au jeudi, de 7h à minuit le vendredi, de 5h30 à minuit le samedi et de 5h à 12 h le dimanche, au lieu de 7h à 20h du lundi au samedi. En période estivale, les fins de service se terminent tous les jours à minuit sauf le dimanche après-midi.

La municipalité a également souhaité armer les policiers municipaux afin de renforcer la sécurité des Dacquois mais aussi pour leur offrir les garanties de protection exigée par leurs missions. Les policiers sont, en effet, les premiers à intervenir sur les lieux d'une infraction, ce qui fait d'eux des personnels particulièrement exposés.

Une brigade de l'environnement

Créée au sein de la Police municipale en avril 2021, la brigade de l'environnement, composée de 6 agents, a pour mission particulière la prévention et la lutte contre tous les actes d'incivisme qui portent atteinte à la salubrité publique et au cadre de vie des habitants. Elle agit au quotidien pour des désordres liés à la propreté sur la voie publique : tags, dépôts sauvages de toute nature, déjections canines, nuisibles.

Les agents interviennent aussi lors de troubles du voisinage tels que les terrains en friche, la prolifération de la végétation, les habitats dégradés ou encore les nuisances sonores.

Leur mission de proximité comprend également la surveillance des actes non conformes au code de l'environnement comme l'affichage sauvage, les infractions à l'urbanisme, la voirie endommagée ou la détérioration du mobilier urbain.

Chaque année, les agents de la brigade gèrent plus de 200 dossiers liés à des actes d'incivisme portant atteinte à la salubrité publique.



Opération Tranquillité Vacances

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez aussi vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour vous inscrire, vous pouvez compléter le formulaire en ligne sur le site internet www.service-public.fr ou vous rendre au commissariat de police de Dax.

Une solution innovante pour les objets trouvés



Depuis début juin 2021, la municipalité a équipé la Police municipale, qui assure la garde et la restitution des objets trouvés dans la ville, d'un logiciel permettant de rendre le service plus performant pour la population. La solution choisie par la Ville dispose d'une technologie innovante permettant de réaliser automatiquement des correspondances entre les objets trouvés et perdus. Le logiciel facilite, ainsi, la recherche des objets par les personnes. 844 objets ont été enregistrés en 2023, dont 20 % de portefeuilles, 18 % de téléphones portables et 17 % de portefeuilles et, parmi les objets insolites un fauteuil roulant et un sac avec des clubs de golf.

Pour rechercher un objet perdu, il suffit de se connecter sur internet : dax.franceobjetstrouves.fr, suivre les indications pour créer un compte et faire une déclaration de perte.

VIDEOPROTECTION

8 nouvelles caméras au service de la protection

Depuis 4 ans, la Ville de Dax développe la vidéosurveillance sur son territoire dans un objectif d'amélioration de la protection des habitants. En 2024, le dispositif se renforce avec 4 emplacements supplémentaires.



La Ville augmente les zones de surveillance sur les quartiers du Gond, de la gare, route d'Orthez et en centre-ville.

© Clément Garby

En 4 ans, la municipalité a fortement développé le système de vidéosurveillance en passant de 12 zones surveillées en 2020 à 28 sites en 2024. Les installations représentent un atout supplémentaire en matière de dissuasion. Elles permettent également de faciliter les enquêtes pénales.

La Ville, dans le cadre d'un marché public, a fait appel à une société bordelaise reconnue pour son expertise dans la vidéoprotection urbaine.

La gestion des images s'effectue via un Centre de Surveillance Urbaine (CSU) dont l'accès est hautement sécurisé. À Dax, les images sont conservées 14 jours puis détruites, la Loi autorise néanmoins de les garder pendant 1 mois. Seuls les agents de la Police municipale agréés ont accès aux images. Les forces de l'État, police et gendarmerie, peuvent solliciter des images à des fins d'enquête. En

2023, 68 réquisitions de vidéos ont été effectuées par les forces de l'État qui ont abouti à la progression ou à la résolution d'enquêtes.

8 caméras installées au Gond, à la gare, route d'Orthez et en centre-ville

Fort de ce constat, la municipalité a décidé d'installer 8 caméras supplémentaires, sur 4 nouveaux secteurs, dans le courant du mois de juin. Ainsi, la vidéosurveillance sera renforcée dans les quartiers du Gond, de la gare, route d'Orthez et en centre-ville.

Le choix des emplacements est décisif et s'effectue en collaboration avec la police nationale. Les implantations sont définies en fonction des sites et tiennent compte des informations transmises par la population ou les acteurs locaux afin d'apporter une solution adaptée pour chaque quartier.

PAROLE D'ÉLU



Guillaume Laussu, Adjoint au Maire chargé de la sécurité et de l'accessibilité

© Clément Garby

«La Ville continue d'apporter sa contribution à la sécurité des Dacquois : en juin, 8 caméras supplémentaires vont être installées sur 4 secteurs.»

LE CHIFFRE

77

C'est le nombre de caméras de vidéoprotection en fonctionnement d'ici juin 2024 sur 28 secteurs de la ville.



30 mars au 6 avril

Jumelage

Dans le cadre du jumelage avec la ville de Logroño, 53 jeunes espagnols ont été accueillis à Dax. Toute la semaine, ils ont découvert Dax au travers de nombreuses activités : soirée festive, visite d'une ganaderia, Cluedo géant en centre-ville, journée sportive autour des Jeux Olympiques, match de rugby, accrobranche, bowling. Les jeunes Dacquois se sont rendus à Logroño à la mi-avril pour découvrir à leur tour le quotidien et la culture des jeunes espagnols.



© Clément Garby

11 avril

Sensibilisation contre le harcèlement

La Ville de Dax a organisé une journée de sensibilisation contre le harcèlement à destination des élèves de CM2 des écoles élémentaires de Dax. 7 ateliers étaient proposés par la Ville et les partenaires présents, afin d'aborder le sujet sous différentes formes et de manière ludique. À l'issue de la journée, un guide de prévention étaient remis.



© Clément Garby



© Clément Garby

6 avril

Cérémonie de la citoyenneté

Les nouveaux majeurs et futurs électeurs ont reçu le 6 avril à la mairie de Dax lors d'une cérémonie en leur honneur, le livret du citoyen qui rappelle les principes fondamentaux de la République, l'importance du droit de vote et explique les différentes élections. Ces nouveaux électeurs pourront voter le 9 juin prochain à l'occasion des élections européennes.



© Clément Garby

11 avril

Des Justes honorés

Pendant la 2e guerre mondiale, Suzanne et Charles Bouzats ont sauvé de la mort Léa Kaluski en la cachant dans une chambre située au-dessus de leur pâtisserie du 6 rue Saint-Pierre. Leur petit-neveu, Philippe Laborde, a reçu le 11 avril lors d'une cérémonie à la mairie, la médaille des Justes parmi les nations en leurs noms à titre posthume. Cette distinction est remise aux civils non-juifs qui ont accompli un acte de bravoure. Leurs noms sont désormais gravés sur le Mur d'honneur dans le jardin des Justes de Yad Vashem à Jérusalem. Plus d'infos sur dax.fr.



© Clément Garby

12 au 14 avril

Foire expo

Plus de 200 exposants étaient au parc des arènes pour la maintenant traditionnelle Foire expo du Grand Dax. Le public a répondu présent et les deux concerts Tribute Abba et Tribute Queen étaient comblés. Encore une belle édition.

22 au 24 mars

1^{er} festival Têtes en l'Air

Pour sa première édition, le Festival Têtes en l'air a rassemblé plus de 21 000 personnes en centre-ville de Dax sous le soleil du printemps, pour la grande parade carnavalesque dans les rues de la cité, les spectacles et arts de la rue, la construction géante du château de Dax de l'artiste Olivier Grossetête dans le parc de la mairie. Une belle manifestation qui a ravi petits et grands.



3 avril

L'Équipe de France d'épée à Dax

La Ville de Dax a accueilli une nouvelle fois l'Équipe de France d'épée hommes dans le cadre de leur préparation aux Jeux Olympiques. Une journée de gala a été organisée au stade André Darrigade par la JAD Escrime avec notamment une démonstration des écoles d'escrime landaises et un match de gala des épéistes de l'Équipe de France, suivis d'une séance de dédicace.

Vous avez été 29 800 personnes à voir la publication facebook sur l'affiche et le programme de Toros y Salsa 2024, à la partager, la commenter et la liker.



Vous pouvez également nous retrouver sur LinkedIn, sur Youtube et sur Instagram.



N'hésitez pas à partager vos photos avec le **#icicestdax**, elles pourront ainsi être choisies pour paraître dans un prochain numéro de Dax magazine.

ROBERT MARGÉ

« J'ai fait de ma vie un rêve »



Robert Margé dans son élevage à Fleury d'Aude dans le Sud-Est de la France.

© Clément Garby

L'éleveur Robert Margé présentera pour la première fois dans les arènes de Dax un lot de toros pour une corrida en septembre prochain. Il nous a reçus dans sa manade de Fleury d'Aude près de Béziers.

Comment êtes-vous passé d'employé de banque à éleveur de taureaux ?

Au départ, c'est la passion du campo et du cheval. J'avais déjà mes chevaux que je montais le matin avant d'aller travailler et le soir quand je rentrais. Je « débourrais » aussi des chevaux et notamment ceux du patron du vignoble Listel qui s'est pris d'affection pour moi. Un jour il m'a proposé de vendre ses taureaux Camargue et pour moi ça a fait tilt. C'était mon destin. J'ai commencé à élever des taureaux Camargue et ce taureau a mangé ma vie complètement.

Vous avez également découvert le taureau brave d'Andalousie...

Oui, j'ai été fasciné. J'ai eu la chance en 1983, moi petit manadié de taureau Camargue, d'accueillir chez moi Don Alvaro Domecq qui venait recevoir un

prix à Béziers. Grâce à lui, j'ai connu le grand mundillo espagnol : Salvador Cebada Gago avec qui j'ai pu rentrer mes premières vaches à l'hiver 93-94, puis l'immense ganadero Santiago Domecq à qui j'ai également acheté des vaches. Et les choses se sont enchaînées. Quand même, vous pouvez imaginer tout ça ? J'ai fait de ma vie un rêve. Mais c'est aussi une histoire de famille. Les choses on ne les construit jamais seul. Il y a le couple Margé et derrière la famille avec mes gendres, mes filles et mon fils.

Vous avez présenté vos taureaux pour la première fois dans les prestigieuses arènes de Madrid en juillet dernier. Qu'avez-vous ressenti ?

Ce fut l'apothéose ! Pouvoir présenter l'élevage à Madrid a magnifié la

saison, d'autant plus que cette corrida était télévisée. La planète taurine a pu voir mes taureaux en direct. Ça a été un choc pour beaucoup et j'ai senti une grande fierté de la part des aficionados français pour la ganaderia. Il nous reste maintenant Séville, Bilbao, Pamplona et Valencia.

Le bonheur de Robert Margé autour des taureaux, c'est aussi la belle histoire avec Sébastien Castella...

Je crois au destin, je crois aux planètes qui peuvent s'aligner et je crois surtout à la rencontre des êtres. J'ai été apoderado de Sébastien pendant huit ans et d'avoir amené quelques belles pierres à la cathédrale Castella, c'est une grande satisfaction. C'est un fils de plus dans la famille. Pour son retour, il est venu se préparer à la manade.

Feria 2024

Corrida

14 août 2024 / 17h

6 toros de Juan Pedro Domecq
Enrique Ponce / Daniel Luque /
David Galván

Novillada Piquée

15 août 2024 / 11h

6 novillos de Montealto
cartel à définir

Corrida

15 août 2024 / 18h

6 toros de Santiago Domecq
Miguel Angel Perera / Ginés Marín /
Clemente

Corrida

16 août 2024 / 18h

6 toros de Victoriano del Rio
Sébastien Castella / Andrés Roca
Rey / Tristan Barroso (alternative)

Corrida

17 août 2024 / 18h

6 toros de La Quinta
Diego Urdiales / Daniel Luque /
Fernando Adrián

Corrida de Rejon

18 août 2024 / 11h

6 toros de Murube
Andy Cartagena/ Léa Vicens /
Duarte Fernandes

Corrida

18 août 2024 / 18h

6 toros de Pedraza de Yeltes
Román / David de Miranda /
Adriano (Adrien Salenc)

Toro y Salsa

Corrida

7 septembre 2024 / 17h30

6 toros de Robert Margé
Manuel Escribano /
Esaú Fernández / El Rafi

Corrida

8 septembre 2024 / 17h30

6 toros de Jandilla
mano a mano Sébastien Castella /
Daniel Luque

Rencontres en Espagne

Lors du voyage de presse en Espagne en avril, retour sur de belles rencontres.

Moment de complicité entre Daniel Luque et Enrique Ponce lors d'une tienta chez Juan Pedro Domecq. Ils se retrouveront en ouverture de la Feria le 14 août avec David Galván.



© Clément Garby



© Clément Garby

L'application de Tristan Barroso lors d'une tienta chez Victoriano del Rio, avant son alternative dans les arènes de Dax le 16 août prochain, encadré par Sébastien Castella et Andrés Roca Rey.



© Clément Garby

Dans la ganaderia de La Quinta de la famille Conradi en Andalousie.

UBICO

Tout pour la musique



© Clément Garby

Depuis 1961, la famille Doux-Ubico accompagne les musiciens landais. Passé de la rue Neuve au Sablar en 2010, Ubico musique, c'est 2 000 références exposées, du piano à la guitare, du cajon au home studio, et un atelier réparation.

Nicolas Ubico a toujours chez ses parents « la première guitare électrique des Landes » de son grand-père Christian Doux, du temps où les Beatles débarquaient sur les ondes. L'époque aussi où ce violoniste de formation, décédé l'été dernier, racheta le magasin de musique de René Barsacq-Mongis pour y vendre des guitares.

Dans cette famille de grands musiciens, Nicolas Ubico a aussi été bercé par les élèves de sa grand-mère Colette qui a formé des générations de pianistes dans son salon. Pas étonnant alors qu'il reprenne la boutique familiale à la suite de ses parents après s'être formé comme facteur de pianos à l'ITEMM du Mans et avoir été technicien accordeur à l'Université de Vancouver (Canada).

Acoustique et numérique

Un monde musical qui a mué avec le numérique. Quand ses parents vendaient 70 pianos classiques par an en moyenne, son équipe de trois salariés en sort aujourd'hui une centaine dont 80% numériques. L'atelier, en plus des réparations de guitare ou de matériels électroniques, propose d'ailleurs de transformer son piano acoustique en numérique. Internet a par ailleurs fait du mal aux rayons musique comme aux autres commerces, avec la vente en ligne. Mais au moment du Covid, « les gens se sont remis à la musique et nous ont retrouvés », confie celui qui est aussi président du Dax Motors n' Blues (5-7 juillet). Si le marché redevient compliqué avec notamment certaines grandes marques qui délaissent les petits commerces par des exigences toujours plus fortes, la clientèle continue à venir du Pays basque ou du Béarn pour trouver ici les fameuses Fender ou Martin dans la belle galerie d'instruments.

📍 **Contact : Ubico**
4 bis avenue du Sablar, 05 58 74 08 31. Facebook [ubico.musique](https://www.facebook.com/ubico.musique)
Du mardi au samedi.

Des ciels de rue pour « ambiancer » le centre-ville

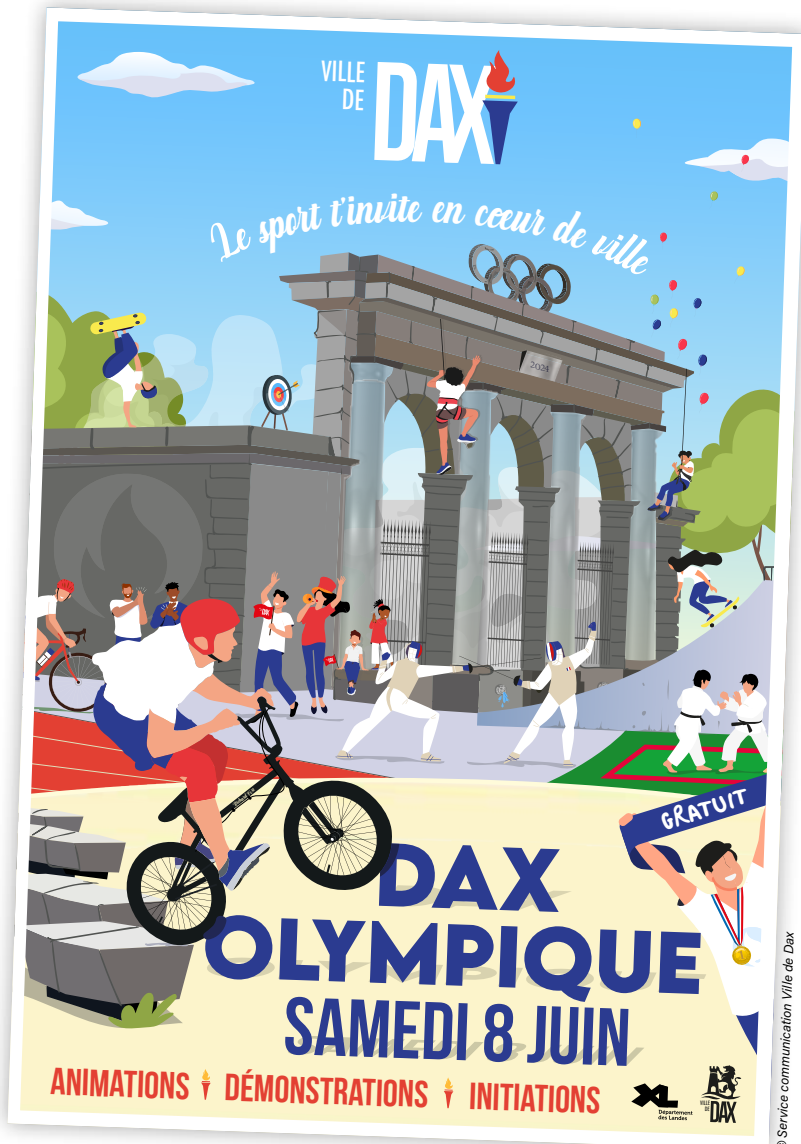
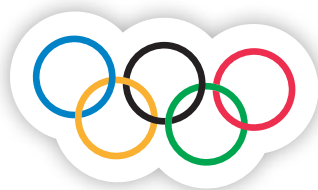
Dans le cadre d'Action Cœur de ville, la Ville de Dax souhaite améliorer le confort d'usage du centre-ville pour les chalandes et en particulier réaliser un travail sur l'ambiance des rues piétonnes refaites. C'est dans cet esprit que la végétalisation des rues a été entreprise et est en cours de réalisation (cf. article page 5). La Ville souhaite également installer des décors suspendus dans les rues avec pour objectif « d'ambiancer » les espaces publics. A la fin de l'année 2023, les premiers ciels de rue ont été installés rue Neuve prolongée avec des motifs de fleurs. L'idée serait d'étendre cette décoration rue des Carmes dans un premier temps.



© Clément Garby

DAX OLYMPIQUE

Le sport s'invite en centre-ville



assaut d'escrime sur les marches de la cathédrale ».

Une vitrine pour les associations sportives

Cette journée est autant destinée aux personnes qui viendront pratiquer un sport, que celles qui viendront en curieux profiter des animations, voire peut-être essayer une ou plusieurs disciplines.

La manifestation, organisée par la Ville de Dax, sera un savant mélange entre démonstrations mises en place par des prestataires comme Richard Fert, et des espaces dédiés aux associations sportives dacquoises qui auront ainsi l'occasion de présenter leurs activités. « L'occasion est donnée aux associations de montrer leur vitalité, de mettre en valeur leurs sections et de créer un contact privilégié avec le grand public, précise Amine Benalia-Brouch. Cette journée doit être pour elles une vitrine de leur offre ».

À la différence de journées portes ouvertes classiques où le public se déplace dans les clubs sportifs, le 8 juin prochain ce seront les clubs qui viendront à la rencontre du public en s'invitant en centre-ville.

Tout un programme

Une dizaine de lieux du centre-ville de Dax seront investis le 8 juin pour la journée Dax Olympique, comme la Fontaine Chaude, le square Max Moras, la place du Mirailh,... De nombreux sports seront représentés : le judo, le BMX, le cyclisme, le skate, le Muai-Thai, des sports collectifs, le tennis, l'athlétisme, le badminton, le tennis de table, l'escalade, l'escrime, etc...

➕ Retrouvez le détail du programme sur dax.fr

Labellisée "Terre de Jeux" et "Centre de Préparation aux Jeux", la Ville de Dax participe à l'événement des JO de Paris 2024 en proposant une manifestation grand public le 8 juin, pour valoriser la richesse sportive du territoire.

Samedi 8 juin, le sport va investir le cœur de ville de Dax et proposer aux enfants, aux

jeunes, aux familles la découverte et la pratique sportive par le biais d'animations, d'initiations et de démonstrations. Une multitude de zones de pratique sera déployée en centre-ville, et l'on retrouvera ainsi des sports olympiques dans des lieux atypiques.

« Notre volonté est de surprendre et d'enthousiasmer le public, de le plonger dans une atmosphère sportive et dynamique, explique Amine Benalia-Brouch, adjoint délégué aux sports. Nous allons par exemple proposer un spectacle de big air à la Fontaine Chaude ou un

"SAINT-PIERRE VOUS DONNE LES CLÉS"

Des visites guidées gratuites pour découvrir les trésors du cimetière Saint-Pierre

Pour la première fois, la Ville de Dax participe au "Printemps des cimetières" qui se tiendra du 24 au 26 mai prochain, avec la mise en place de visites du cimetière Saint-Pierre à travers ses tombes remarquables.

Créé en 2016 en région Auvergne-Rhône-Alpes par la commission Patrimoine funéraire de Patrimoine Aurlhalpin, le Printemps des cimetières a pris avec les années une ampleur nationale et l'événement rencontre aujourd'hui un succès grandissant. Le Printemps des cimetières est le seul événement national dédié exclusivement au patrimoine funéraire. Le temps d'un week-end, des animations sont proposées qui ont pour but de faire découvrir les richesses patrimoniales méconnues des cimetières.

La Ville de Dax participera pour la première fois à la 9^e édition du Printemps des cimetières, qui se tiendra du 24 au 26 mai prochain. Cette participation fait écho à la volonté municipale de mettre en valeur le patrimoine du cimetière Saint-Pierre. « *Un inventaire avait été réalisé en 2012 par Jean-Philippe Maisonnave dans le cadre d'une mission avec le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, explique Martine Eridia, adjointe au Maire*

chargée du cadre de vie. La richesse du patrimoine mis à jour nous a incité en 2023 à donner la possibilité au public de découvrir ces œuvres d'art en matérialisant un circuit de visite des 43 tombeaux remarquables que recèle le cimetière Saint-Pierre ».

Samedi 25 mai, la Ville de Dax proposera deux visites guidées (à 15h et à 17h) du cimetière à travers ses tombeaux remarquables, dont trois monuments ont fait l'objet d'une mesure d'inscription au titre des Monuments historiques. Ces visites seront animées par Jean-Philippe Maisonnave, auteur de l'inventaire de 2012, qui sera à Dax pour apporter un éclairage particulier sur ces trésors patrimoniaux, et Linda Fascianella, chargée de l'Inventaire du Patrimoine de la Ville.

☛ **Du 24 au 26 mai,**
visites libres du cimetière Saint-Pierre à Dax

☛ **Samedi 25 mai,**
deux visites guidées à 15h et à 17h par Jean-Philippe Maisonnave et Linda Fascianella. RDV sous le porche à l'entrée du cimetière. Gratuit, sans réservation.

Du 27 mai au 1er juin

Les Artistiques, Le festival des jeunes talents dacquois

Proposé pour la première fois en 2023, la 2^e édition des Artistiques aura lieu du 27 mai au 1er juin. Ce festival met à l'honneur les enfants et talents en devenir du Conservatoire de musique et de danse et de l'école municipale d'arts plastiques sur le territoire. Le thème 2024 : écouter et regarder la nature.

Au programme de cette édition, 4 soirées à l'Atrium avec le conservatoire : le 28 mai avec les classes de cordes « A l'accordage », le 30 mai avec l'ensemble des Vents « Emportés par les vents », les 31 mai « Jazz Aquae » et 1er juin « Le carnaval'jazz des animaux ».

L'école d'arts plastiques proposera une exposition urbaine du 3 mai au 1er juin esplanade du Général de Gaulle par l'atelier infographie sur le thème « re-garder la nature ». Sur le même thème, la galerie de l'Atrium exposera les travaux des élèves du 14 mai au 8 juin. Entrée gratuite.

➤ Renseignements et billetterie concerts : Office de Tourisme de Dax, 11 cours Foch - 05 58 56 86 86

Du 12 juin au 27 juillet

Photographies de Ange Perez

La Galerie de l'Atrium accueille le photographe Ange Perez avec une exposition qu'il intitule « Si la présence m'était contée... ».

Originaire du Maroc, cet artiste plasticien, enseignant, vient tard à la photographie qui lui permet aujourd'hui d'exprimer sa vision du monde à la fois tendre, graphique, fantasmagorique et très humaine. Avec son grand sens de la composition et son travail, Ange Perez nous rappelle que la poésie et la beauté de l'humanité sont toujours présentes aux yeux de ceux qui se donnent la peine de regarder.

➤ Exposition du 12 juin au 27 juillet à la Galerie de l'Atrium, du mardi au samedi de 14h à 18h30



© Ange Perez

à l'Atrium

Mardi 14 mai / 20h30

Le lac des cygnes

Acro-danse et cirque chorégraphié par la Cie l'Eolienne.

➤ Spectacle proposé par les Amis du Théâtre. Tarifs de 8 à 20€



© Christophe Raynaud de Lage

Jeudi 16 mai / 20h30

Roméo et Juliette

Danse, par la compagnie François Mauduit.

➤ Spectacle proposé par la Ville de Dax. Tarifs de 17 à 30€



© Dr

Vendredi 17 mai / 20h30

& samedi 18 mai / 20h30

Gala de danse

"Madame Butterfly", une relecture de l'œuvre de Puccini par les élèves du Conservatoire de Musique et de Danse de Dax

➤ Spectacle proposé par la Ville de Dax. Tarif unique 10€

Au musée

En attendant la réouverture du musée et de la basilique antique en septembre, des animations sont proposées avec deux temps forts en mai et en juin.

Samedi 18 mai / 18h à 23h

20^e Nuit européenne des musées

➤ 19h et 21h

« Patrimoine musical ». Déambulation urbaine et musicale en centre-ville à la découverte du patrimoine dacquois.

➤ 18h, 19h30, 21h

« Un soir chez les Carmes ». L'histoire et l'architecture de la chapelle des Carmes, qui abrite le musée de Borda.

Samedi 15 juin / 14h à 18h

& dimanche 16 juin / 14h à 18h

15^{es} Journées européennes de l'archéologie

➤ 14h et 16h

« Visite de chantier ».

Accédez au site archéologique en travaux avec une présentation des opérations de réhabilitation.

➤ 15h et 17h

« Bienvenue à Aquae ».

Cheminement de la Fontaine Chaude à la basilique civile, en passant par le rempart et la statue du légionnaire, pour une découverte du passé antique de Dax.

➤ Retrouvez toutes les infos du musée sur museedeborda.fr et sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)



© Dr

au parc du Sarrat

Sonates champêtres

4 concerts en juin et 2 en septembre à l'occasion des journées du patrimoine.

Vendredi 7 juin / 20h

Grands élèves du Conservatoire, musique de chambre

Vendredi 14 juin / 20h

"Cordial", quatuor de cors

Vendredi 21 juin / 20h

Tropical Jazz Club

Vendredi 28 juin / 20h

Big band et atelier de Jazz du Conservatoire de Dax

Samedi 21 septembre / 16h

Tribute conference Michel Petruccianni

Dim. 22 septembre / 16h

Les Crocheteurs

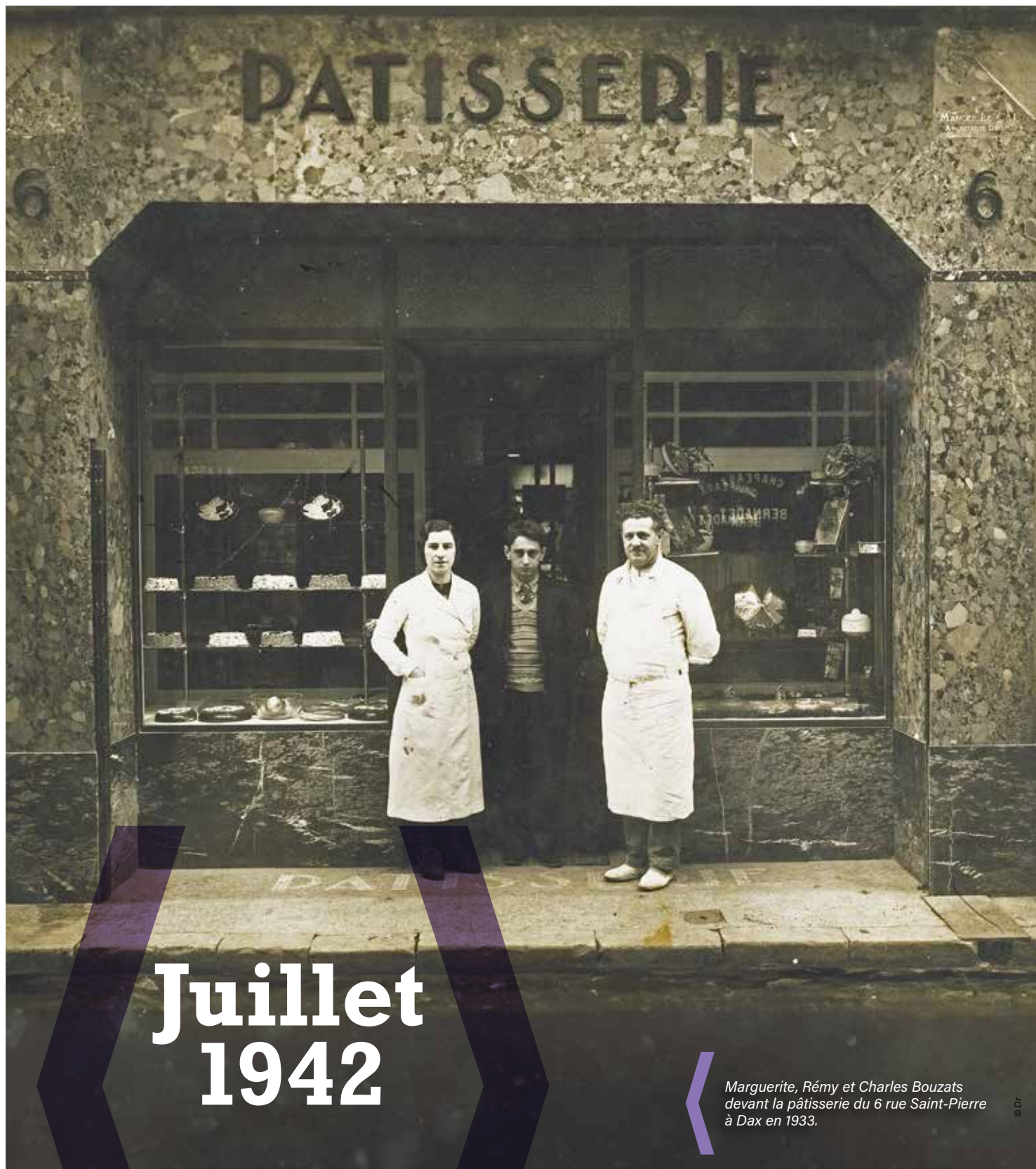
➤ Gratuit. Réservation à l'Office de Tourisme Dax

Retrouvez tout l'agenda sur **DAX.FR**

Billetterie :

Office de Tourisme Dax et Saint-Paul-lès-Dax
05 58 56 86 86 ou sur dax.fr

Charles et Marguerite Bouzats ont sauvé Léa Kaluski des Nazis



**Juillet
1942**

Marguerite, Rémy et Charles Bouzats devant la pâtisserie du 6 rue Saint-Pierre à Dax en 1933.

Pour avoir caché pendant plusieurs mois la juive Léa Kaluski à l'été 1942, Marguerite et Charles Bouzats, pâtisseries à Dax, ont été honorés, le 11 avril dernier, Justes parmi les Nations par la Ville et l'institut Yad Vashem.

Maurice et Léa Kaluski, juifs d'Europe de l'Est, avaient choisi la France pour vivre, terre d'asile, des Droits de l'Homme et de la Liberté. Tout bascule avec la guerre de 1939. Ce mois de mai 1940, à mesure de l'avancée éclair de l'armée allemande, l'exode des Parisiens voit le couple Kaluski et leur fille Betty arriver à Dax où ils n'ont aucune connaissance. Ils finissent par trouver, non sans mal vu l'afflux, un hébergement en location à la Torte chez Rose Ciracq, salle à manger pour dormir, cuisine à partager. Alors que l'armistice est signé le 22 juin 1940 entre Pétain et Hitler, les Kaluski rencontrent les Duplaisy qui les assurent de leur aide si les conditions devenaient difficiles pour les juifs, comme en Allemagne. Les temps semblant se calmer, la famille retourne à Paris. Quelques mois après s'être rendu au commissariat pour se faire recenser comme juif à la demande du gouvernement Pétain, Maurice Kaluski est arrêté. Il ne reviendra jamais du convoi Drancy-Auschwitz.

Résistants derrière les tartelettes aux fraises

Juillet 1942, les arrestations s'enchaînent, bientôt la rafle du Vel d'Hiv. Léa Kaluski lance alors un appel au secours à Henri Duplaisy qui organise la fuite de la mère et sa fille vers la cité thermale. Pour mieux les protéger, elles seront séparées. Betty chez les Duplaisy, Léa chez un pâtisseries-glacier du 6 rue Saint-Pierre, Charles Bouzats et sa femme Marguerite, dite Suzanne. Elle va y demeurer cachée pendant trois mois, sans sortir de la chambre au-dessus de la boutique, le couple s'en occupant comme d'une proche. *« Les Allemands venaient souvent acheter des friandises ou consommer des glaces. Il avait été convenu que si M. Bouzats appelait sa femme à voix très haute, ma mère devait vite se cacher dans un placard-penderie. Parfois accompagnée de Geneviève Duplaisy, furtivement, je venais la voir quelques instants pour la tranquilliser. Je ressortais avec un cornet de glace comme une petite cliente »*, témoigne aujourd'hui Betty. En octobre 1942, un évènement grave

inconnu (dénonciation ?) bouleverse la situation. S'en suit la disparition de Charles Bouzats, la fuite de Léa et Betty Kaluski vers la « zone libre », et celle des Duplaisy de la Torte.

Derrière les tartelettes aux fraises et les boules de glace, se trouvaient des Résistants. La pâtisserie des Bouzats était devenue un relais, un refuge, une cache d'armes. Charles Bouzats s'activait sur une filière d'évasion vers l'Espagne pour des aviateurs alliés, des juifs, des résistants pourchassés par la Gestapo, des réfractaires du S.T.O., avant de rejoindre le maquis de Téthieu. Léonce Dussarat dit « Léon des Landes », chef de la résistance landaise, écrira sur celui qui rallia les forces placées sous son commandement en janvier 1943 : *« S'est magnifiquement battu le 11 juin 1944 à Téthieu où il a abattu personnellement plusieurs ennemis avant d'être fait prisonnier »*. Cet ex-combattant de la Grande Guerre fut alors condamné à mort et fusillé le 13 juin 1944 à Dax, au Bois de Boulogne, comme en témoigne la stèle dédiée aux quatre maquisards dacquois. Morts pour la France. En entonnant la Marseillaise face au peloton d'exécution.



Charles, Rémy et Marguerite Bouzats devant le four de la pâtisserie.



Marguerite, dite Suzanne, et Charles Bouzats.

Maurice, Léa et Bassia Kaluski.

Marc Peyres, gâcheur de Notre-Dame

Formé chez le charpentier Tastet à Saint-Pandelon dont il est originaire, le compagnon Marc Peyres a été le gâcheur, chef de levage de charpente, de la nef de Notre-Dame-de-Paris. Forcément hors normes.

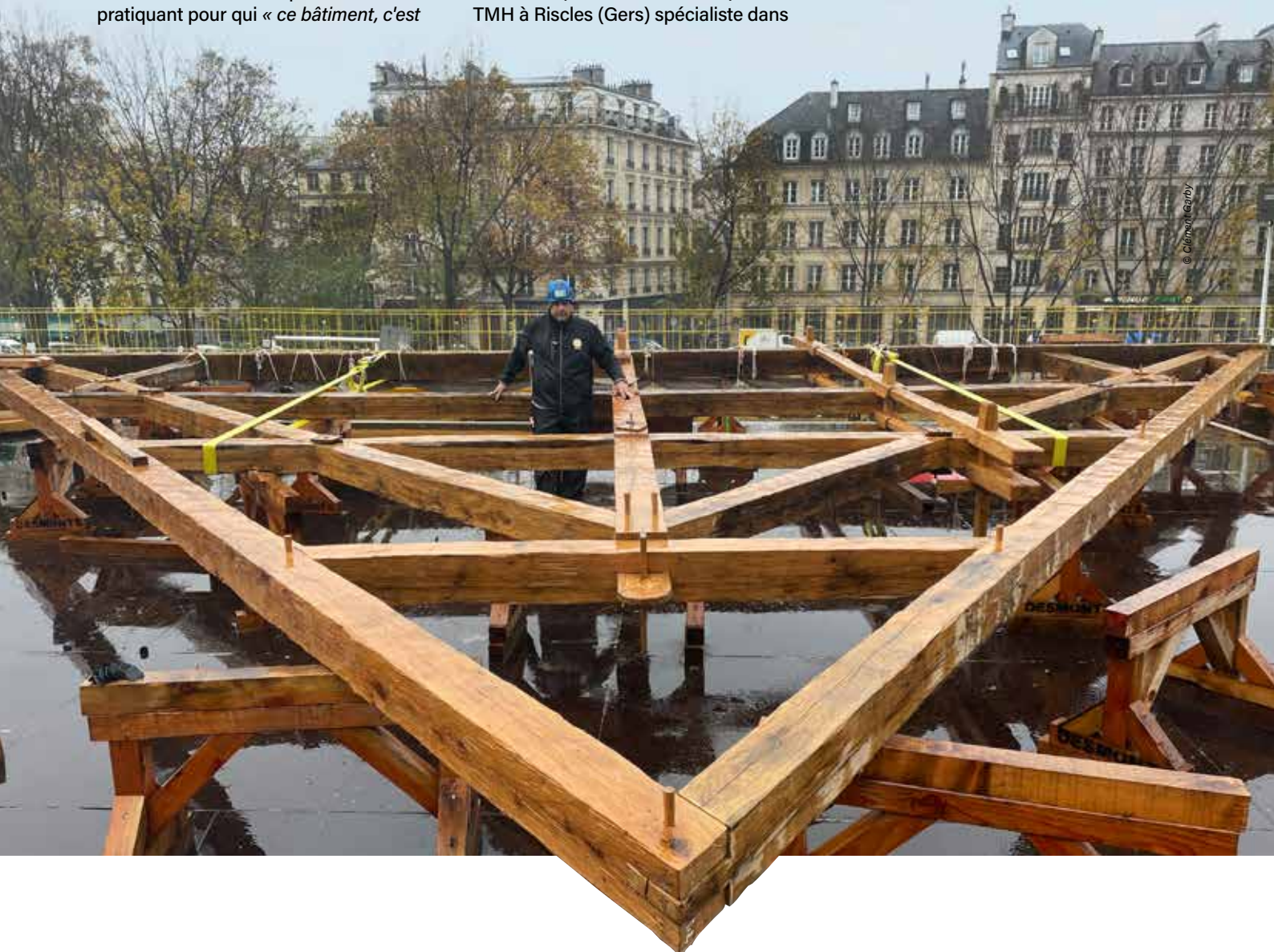
En ce 15 avril 2019, la nuit où Notre-Dame-de-Paris a brûlé, Marc Peyres a pleuré, comme beaucoup, devant sa télé. « *J'étais à mille lieux d'imaginer que j'aurai le privilège d'être un jour sur ce chantier* », confie ce baptisé non pratiquant pour qui « *ce bâtiment, c'est*

au-delà du religieux, tout le monde a été touché ». Aussi quand l'opportunité s'est présentée via la société Rialland Ile-de-France, l'ancien élève en CAP à Morcenx, qui a commencé par des jobs d'été chez Tastet à Saint-Pandelon avant de reprendre l'entreprise pendant 20 ans après son tour de France des compagnons charpentiers des devoirs, n'a pas hésité une seconde à participer à ce chantier titanesque géré par l'établissement public.

Encourager les jeunes vers ces savoir-faire

Ce fils de restaurateurs de Saint-Pandelon qui travaille souvent pour TMH à Riscles (Gers) spécialiste dans

les monuments historiques, s'est donc retrouvé gâcheur, à la tête d'une équipe de 10 charpentiers. Deux tranches, d'août à décembre, puis en février-mars pour les dernières travées et la clôture du levage de la nef : « *On a levé 11 fermes principales de 5 tonnes en moyenne et 44 fermes secondaires de 2 tonnes assemblées au sol... Il faut tirer le chapeau à nos anciens qui n'avaient pas de grues à l'époque !* ». Dans quelques semaines, on ne verra plus rien des pièces de bois, recouvertes par les toitures. Mais le souvenir des 500 ouvriers en permanence sur le chantier, des vitralistes aux tailleurs de pierre et peintres d'ornement, restera gravé : « *c'est une émulation totale de tout le savoir-faire français*, dit-il, invitant les jeunes, via sa Fédération compagnonique des métiers à Anglet, à suivre ces belles voies de l'apprentissage.



Inscription sur le plan canicule 2024

Les personnes en situation de fragilité, personnes âgées, en situation de handicap ou isolées sont invitées à s'inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Dax, afin qu'elles puissent être contactées en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule.

Comment s'inscrire ?

Par téléphone au 05 58 90 46 46, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Par mail ccas@dax.fr (indiquer coordonnées pour être rappelé)

Par courrier revêtu de la mention « confidentiel » adressé au CCAS de Dax, 6 rue de l'Hôpital 40100 Dax (indiquer les coordonnées pour être rappelé).

Plus d'informations sur dax.fr



© Getty Images

Inscriptions aux accueils de loisirs d'été

La Ville de Dax propose pour les vacances d'été trois accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 15 ans, du lundi 8 juillet au mardi 27 août 2024 inclus. Les enfants de 3 à 6 ans seront accueillis à l'école maternelle Robert Badinter ou à l'école maternelle Simone Veil (selon leur lieu de scolarisation), les 7-15 ans à l'accueil de loisirs de Boulogne. Les structures seront fermées pendant les fêtes de Dax, du 14 au 19 août inclus.

Pour que son enfant fréquente les accueils de loisirs, l'inscription est obligatoire auprès de l'Amicale Laïque jusqu'au 9 juin dernier délai. Des réservations sont également à faire sur l'espace citoyens :

du 1^{er} au 16 juin

pour une fréquentation du 8 juillet au 2 août

du 17 juin au 9 juillet

pour une fréquentation du 5 août au 27 août

Inscriptions par mail à mercredidax@yahoo.fr ou par courrier à l'Amicale Laïque Dacquoise, 1 impasse du Tuc d'Eauze, ou sur rendez-vous au 05 58 90 04 20.

Informations urbanisme

Vous avez des travaux à effectuer chez vous ou dans votre local d'activité, vous souhaitez avoir des informations d'urbanisme ou sur le PLUI,...

consultez la plateforme en ligne sur dax.fr avec l'accès rapide : <https://www.dax.fr/vivre-a-dax/urbanisme>.

Enseignes non conformes

Dans le cadre des travaux d'aménagement du centre-ville, de la revalorisation des espaces publics et des campagnes de ravalements des façades d'immeubles situés dans le secteur patrimonial remarquable, les enseignes des commerces participent aussi à l'embellissement de la commune. Afin de respecter le Règlement Local de Publicité Intercommunal, il est demandé aux commerçants de modifier le dispositif d'enseignes non conforme présent sur leur devanture. Si vous êtes concerné un courrier vous sera adressé. Vous pourrez prendre contact avec la direction de l'urbanisme de la Ville de Dax pour recevoir un accompagnement personnalisé.

Contact direction de l'urbanisme : 05 58 56 80 18

État civil

ILS SE SONT MARIÉS

7 mars Romain LATASTE et Kevin DUBUIS

16 mars Christian FRIZZI et Martine SANS



NAISSANCES

2 mars Fabiola GRINCOURT

9 mars Étienne TACHOT

11 mars Romy CHATRY

11 mars Shailo BINON

13 mars Ezio MARTINS

14 mars Noé WISS

15 mars Greyce ZEPP

20 mars Clément PARISE

23 mars Antony LIBERATO

27 mars Dania ADDA

28 mars Tasnim BEN NACEUR

30 mars Ismael TOURÉ

30 mars Grâce HAIDRA

30 mars Oliana HAIDRA

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

- À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas si nous terminerons en phase finale de PROD2 mais d'ores et déjà un grand bravo à l'US DAX pour cette magnifique saison ! Les joueurs et le staff ont été exemplaires ! La Ville est heureuse de pouvoir les accompagner dans les bons comme dans les mauvais moments !
- Justement... le nouveau logo de la Ville sera rouge ! Rouge comme l'US DAX, rouge comme nos Férias, rouge comme la couleur que nous, dacquois, ressentons au fond de nous-même comme étant la couleur emblématique de notre identité locale !
- Le budget 2024 voté à l'agglomération est un bon budget pour le territoire. Il prévoit le maintien d'un haut niveau d'investissement en faveur des routes et des trottoirs, le développement des points tri, l'achèvement du déploiement de la fibre dans toutes les habitations, les premiers travaux de la piste cyclable de l'agglomération (14 kms), les études de la future salle de spectacles. Il est regrettable que les élus de l'opposition aient voté contre le financement de ces projets.
- Opposition à la salle de spectacles, opposition aux travaux en centre-ville et maintenant opposition au projet

de transformation de la place Camille Bouvet en « poumon vert »... l'attitude de l'opposition municipale n'est pas celle d'élus soucieux du devenir de la ville. La politique du statu quo est celle qui a fait régresser Dax. Sur la place Camille Bouvet (et comme sur tant d'autres sujets), nous sommes convaincus qu'il faut aller de l'avant : rendez-vous le 17 juin pour une nouvelle réunion publique !

- Le centre-ville s'est au fil des ans affaibli entres autres raison car il y a eu un insuffisance d'entretien des espaces publics. Il est paradoxal d'entendre ceux qui, par le passé, n'ont rien fait pour le rénover venir expliquer ce qu'il conviendrait de faire aujourd'hui. Ces mêmes personnes ont été moins prolixes sur les retards des travaux du Vieux Pont. Peut-être parce que ces nouveaux délais sont dus au Conseil Départemental. Peut-être parce qu'ils n'avaient pas eu le courage d'autoriser leur lancement lorsqu'ils étaient majoritaires...
- Grande mobilisation contre le projet de salle de spectacles à Dax ! Aux manettes, les élus de l'opposition municipale, secondés par le maire de Saint-Paul-lès-Dax. Au final, la mobilisation a fait flop : 26 participants seulement !

TRIBUNE DU GROUPE DE L'OPPOSITION

Demolition man

Le Maire de Dax a récemment rendu compte d'une étude (encore une !) qu'il a commanditée pour un projet d'aménagement de la place Camille Bouvet.

Après une pseudo-concertation de 50 habitants, et sans que le Conseil municipal n'ait été un seul instant informé ou consulté, il a présenté ce nouveau projet lors d'une grand-messe médiatique à l'Atrium, présentation à laquelle l'adjoint à l'urbanisme et l'adjoint au stationnement n'avaient été conviés !

Nous sommes en droit de nous interroger sur le coût et l'intérêt de ces aménagements et sur les effets qu'ils auront sur la circulation, très dense sur cet axe.

Mais le plus choquant concerne la démolition de l'actuel marché couvert pour le remplacer par une pelouse agrémentée.

Personne ne conteste qu'il constitue, dans son état de délabrement actuel, une verrue.

Faut-il, pour autant le raser et comme cela a été annoncé, détruire quelques platanes qui l'entourent ?

Nous pensons que non.

Le marché couvert a une histoire économique. Ce lieu de vie participe à la vie commerciale.

Pourquoi ne pas prendre comme postulat la volonté de conserver ce bâtiment avec, bien sûr, l'exigence de le rénover, de le faire vivre.

Nul doute que les commerces environnants en tireraient bénéfice et que ce quartier retrouverait son identité et son dynamisme d'antan.

Travaillons à sauver le centre-ville. Rendons-le attractif en

préservant et en mettant en valeur le patrimoine.

Ce bâtiment, conçu par l'architecte A. Pomade dans les années 50, mérite d'être conservé.

Les municipalités précédentes ont su préserver et mettre en valeur tout ce que notre ville compte de richesses historiques ou patrimoniales (Atrium, arènes, Fontaine chaude, Splendid, remparts, immeuble Biraben, bâtiment des Baignots ...), installer des sculptures (toros et statue de l'écarteur aux entrées du parc des arènes, cyprès de Monette Loza au parc de la Mairie), des fresques murales de Lydie Arricks aux arènes, du street art en ville.

Cette volonté politique et cette démarche ont abouti en 2019 à l'attribution du label « Dax, ville d'art et d'histoire » par le Ministère de la culture.

Les démolitions opérées par certains, le château, les remparts, l'hôtel des Thermes ou l'abandon de certains bâtiments emblématiques ont été préjudiciables à Dax.

Ne commettons pas la même erreur avec le marché couvert.

Depuis 2020, Dax a déjà perdu les tableaux d'Alex Lizal, les cyprès de Monette Loza, les pavés du XVIII^{ème} du musée de Borda, nombre de ses bâtiments patrimoniaux, liste non exhaustive...

Et que devient le label d'art et d'histoire ? Et l'hôtel Biraben ?

Choisissons de conserver ce patrimoine existant du marché couvert, de le rénover dans le cadre d'un concours d'architectes, de revisiter son usage en l'adaptant à notre époque, en créant un espace utile pour des activités culturelles, commerciales.

C'est toute l'attractivité de la ville et l'économie d'un quartier et du centre-ville qui y gagneront.



PÉTRAU

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE - FUNÉRARIUMS

27 rue Joseph de Laurens - 40100 Dax

Rue des Cerfs - 40990 Saint-Paul-lès-Dax

05 58 56 79 80

pf.petrau@orange.fr

Jean Pétrau - N° Habilitation 2019 40 01 144 - ORIAS 070029520



depuis 1949

**CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE**

Neuf et rénovation en traditionnel
Maison ossature bois
Bardage - Isolation
Entretien et Nettoyage de toiture
Parquet - Terrasse

05 58 74 15 94

charpentier-tastet-dax.fr

**PLANCHA
TONIO**

Concepteur et fabricant
Leader français de la plancha inox

www.plancha-tonio.com

T SMP
Fabricant

www.tsmf-france.com

Mobilier urbain et design
Portails - Automatismes
Serrurerie - Métallerie
Découpe laser

Horaires d'ouverture de la boutique :
Lundi au vendredi 9H à 12H et 13H30 à 17H
54, route de Sort - 40180 Narrosse



PROJET URBAIN

Dax 2035

PLACE CAMILLE BOUVET
(MARCHÉ COUVERT)

PRÉSENTATION
DE L'AVANT PROJET

RÉUNION PUBLIQUE

AVEC LE MAIRE

Lundi 17 juin 2024 à 18h30

Théâtre de l'Atrium

dax.fr 

